



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

Procès-verbal N° 11 de la séance du Conseil Intercommunal du 11 décembre 2024

Présents : Voir liste de présence annexée

Présidence : Sandra Hulaas, Morrens

Secrétaire : Murielle Russi

Lieu : Collège de la Combe - Cugy

Début : 20h00

1. Accueil et Ordre du jour

Mme Sandra Hulaas, en remplacement de Markus Mooser, ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Elle rappelle que la séance est enregistrée pour faciliter la prise de PV et que l'enregistrement sera détruit une fois ledit PV validé.

2. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Appel et détermination du quorum

Selon la liste de présence en annexe, 13 membres et 2 suppléants sont présents ; 7 membres sont excusés. Le quorum est atteint. Sont également présents les 4 membres du Comité de Direction de l'ASICE, ainsi que Mme Virginie Dorthe, Directrice d'Etablissement et M. Bertrand Fahrni, Directeur de l'ASICE.

4. Assermentations

Mme Sandra Hulaas procède à l'assermentation d'un nouveau membre :

- M. Olivier Crottaz délégué pour la Municipalité de Cugy

Elle procède également à l'assermentation de :

- M. Alberto Fernandez de Cugy, qui remplace ce soir M. Thierry Amy.

5. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024

Le procès-verbal du 28 septembre 2024 est accepté à l'unanimité.

6. Elections

Selon les statuts de l'ASICE et le Règlement du Conseil intercommunal, il y a lieu de procéder chaque année aux élections du Président et Vice-président, ainsi que deux scrutateurs et deux suppléants.

Selon accord entre M. Markus Mooser, actuel Président du Conseil intercommunal et Mme Sandra Hulaas, actuelle Vice-présidente, ils ont convenu de se représenter, mais en croisant leur poste. Mme Hulaas demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé par un de ces deux postes. Personne ne se proposant, M. Frédéric Staehli de Morrens prend la parole et présente la candidature de Mme S. Hulaas pour la présidence du Conseil intercommunal. Cette dernière est élue par acclamation. La vice-présidence revient à M. Markus Mooser, élu également par acclamation.

La Présidente procède ensuite à l'élection de deux scrutateurs. Messieurs Christophe Paccaud de Bretigny et Daniel Busch de Morrens se proposent. Ils sont élus par acclamation. Les deux remplaçants sont MM. Frédéric Staehli et Sébastien Cherpit, tous deux de Morrens, élus également par acclamation.

La Commission de gestion devant être aussi réélue, trois membres présents, soit M. Laurent Tribolet de Cugy, M. Sébastien Cherpit de Morrens et Mme Nathalie Cachelin de Froideville sont d'accord pour reconduire leur mandat. Ils sont élus par acclamation ainsi que Mme Audrey Jaggi de Bretigny. Celle-ci étant absente ce soir, elle confirmera sa décision lors d'une prochaine séance. Les suppléants, également élus par acclamation, sont Mme



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

Mireille Maniakine de Bretigny, Mme Sophie Brunner de Froideville, Mme Silvana Barraud de Morrens et M. Pascal Glinne de Cugy.

7. Informations du Comité de Direction

La parole est donnée à Mme Frédérique Roth qui nous informe sur la démarche participative sur les préaux scolaires Combe-Chavanne. Entamée au mois d'octobre dernier, cette démarche se poursuit. En plus de questionnaires distribués aux 7P à 11S, plusieurs ateliers animés ont été organisés, tant avec les jeunes fréquentant la cantine de Froideville et le centre d'animation à Cugy, qu'avec les délégués de classe du secteur secondaire. Les retours sont encourageants avec une forte participation ainsi qu'une grande motivation des jeunes à prendre part aux réflexions.

Afin de toucher un panel d'utilisateurs le plus large possible, un questionnaire sera prochainement transmis aux différentes sociétés locales et locataires des salles de gymnastique et infrastructure de l'ASICE. Il sera également distribué aux personnes rencontrées sur le site par la travailleuse sociale de proximité de la commune de Cugy.

Un QR-Code a été créé, permettant aux autres usagers des lieux de prendre part à ce questionnaire.

Une exposition interactive prendra place le vendredi 10 janvier 2025 à 18h00 à la Maison villageoise de Cugy.

M. Roger Ammann prend la parole et relate la rencontre avec les délégués de classe du secteur secondaire, qui s'est déroulée le 7 novembre dernier entre une délégation du Comité de Direction de l'ASICE et sa secrétaire générale. Ce moment d'échange convivial a permis, notamment de mettre en avant la satisfaction globale des élèves en lien avec les nouveaux horaires scolaires, la plus-value des affichages numériques frontaux ou encore leur satisfaction à être partie prenante dans la réflexion sur les préaux scolaires. Les enjeux de manque de salle on pour l'enseignement ainsi que la sécurité sur le chemin de l'école ont également été discutés. Des thématiques plus spécifiques ont été abordées, notamment la mise à disposition d'articles hygiéniques.

Une telle démarche, permettant de valoriser le rôle de délégué de classe tout en assurant à l'ASICE d'être au plus près des besoins de ses clients principaux qui sont les élèves, sera reconduite selon un rythme bi-annuel.

Après plus de 4 ans d'exploitation, le Centre d'animation Le Repère du Haut-Talent a trouvé son public, avec une fréquentation en hausse chaque année, tant à la pause de midi que l'après-midi.

Afin de pouvoir anticiper une éventuelle évolution vers une extension des horaires, voire un élargissement du public-cible accueilli par exemple, le Comité de direction souhaite à présent vérifier l'adéquation entre les prestations proposées et les besoins des familles. Un questionnaire en ce sens sera prochainement distribué à l'ensemble des élèves 6P à 11S.

8. Préavis No 19/2024 – Changement des luminaires du collège de La Combe

La parole est donnée au rapporteur de la commission ad-hoc, M. Jean Rouverol qui fait la lecture du rapport. La commission propose au Conseil intercommunal d'adopter le changement des luminaires.

La parole est ensuite donnée au rapporteur de la Commission de Gestion, M. Laurent Tribolet qui nous donne lecture du rapport qui lui aussi propose d'accepter le préavis tel que proposé par le Comité de direction.

Vu la clarté des rapports, ceux-ci n'apportent aucun commentaire des membres présents. Aussi, Mme Hulaas procède au vote.

Le préavis n° 19/2024 est adopté à l'unanimité, moins 1 abstention.

9. Informations de la Directrice de l'établissement scolaire

Mme Virginie Dorthe, Directrice de l'Etablissement scolaire, relève que les festivités de fin d'année font monter la tension au sein des couloirs du collège de La Combe, mais tout se passe bien. On assiste, dans les villages, à des chantées, tradition qui perdure dans notre région, ce qui ne semble pas être le cas dans d'autres établissements du canton.

Elle avait parlé en septembre d'une rentrée chahutée mais les choses se sont calmées. Les changements d'horaire se sont finalement bien passés.

Suite à l'intervention de Mme Virginie Dorthe, M. Jean Rouverol demande pourquoi elle aborde les problèmes des fêtes de Noël qui ne se posent pas à Cugy. Elle lui répond qu'elle trouve intéressant d'en parler malgré un certain nombre d'enfants de différentes cultures. Des questionnements se posant de façon marquée dans les villes et villages voisins, elle estime qu'il est important d'aborder cette thématique. Elle précise qu'il n'y a pas de problèmes au sein des quatre communes de l'EPS Cugy et environs pour les fêtes de Noël.

M. Alberto Fernandez a apprécié l'intervention de Mme Dorthe et se dit satisfait de voir que dans nos 4 villages on peut encore fêter Noël.



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

Mme Dorthe relate par contre des problèmes en lien avec le climat scolaire. En étroite collaboration avec M. Vogt, médiateur de la police cantonale et Mme Berset, déléguée au climat scolaire, un travail de prévention avec des activités en classe sera mis sur pied. A ce sujet, une soirée de l'APE traitant de la prévention aura lieu en janvier prochain. Elle relève que le souci de la Direction de l'établissement est d'apporter un climat de bien-être et de sécurité.

10. Divers et propositions individuelles

M. Laurent Tribolet souhaite revenir sur les conclusions du préavis n° 16/2024 relatif à l'extension du collège de La Combe. Ce préavis avait été présenté au mois de mai dernier et adopté par l'assemblée. Il rappelle que la COGEST avait demandé au CODIR des informations régulières sur l'avancement du projet permettant de dissiper le manque d'informations et de transparence qui avait été ressenti à l'issue des étapes clés du développement. Aussi, il constate que le sujet n'a pas été abordé spontanément jusqu'à aujourd'hui.

En réponse, M. Emmanuel Lehnerr précise qu'il n'y a rien de nouveau à dire par rapport au début. La procédure est en cours. Il n'y a pas d'avancée sur l'adjudication, la publication de l'appel d'offres à investisseurs, ni la mise à l'enquête.

M. Laurent Tribolet demande si le planning annoncé pourra être respecté.

M. Emmanuel Lehnerr ne peut pas se prononcer, n'ayant pas encore connaissance de la rapidité avec laquelle les démarches vont se dérouler. Il précise que la commune de Cugy a souhaité une confirmation des communes partenaires quant à leur accord avec le principe de cette démarche et du processus. A ce jour, 2 des 3 communes ont répondu. Aussi, le CODIR est en attente pour passer à l'étape suivante.

Au vu de ces explications, M. Laurent Tribolet se questionne sur les institutions. Il rappelle que le CODIR a pris la décision d'envoyer une lettre de mission à la commune de Cugy en qualité de propriétaire, pour que celle-ci développe le projet. Cette décision quant à la démarche de développement du projet a fait l'objet de deux préavis au Conseil communal de Cugy et au Conseil intercommunal de l'ASICE. Les membres de la Cogest ont investi du temps et de l'énergie pour étudier le projet de préavis et permettre à l'assemblée intercommunale de prendre des décisions. Il constate donc à regret que les décisions prises lors des Conseils ne sont pas suffisantes pour confirmer une procédure. Il a l'impression que le travail qui a été fait est inutile.

M. Azdine Bouhedja comprend M. Tribolet sur sa demande de positionnement. Certaines communes sont encore un peu incertaines quant à la démarche de développement du projet, notamment en raison des enjeux politiques et financiers importants. Froideville, par exemple, n'a pas encore répondu mais va le faire rapidement. Même s'il peut comprendre que cela puisse être frustrant pour les membres du Conseil intercommunal, cela relate la réalité du terrain.

Au final, M. Tribolet se questionne alors sur la légitimité de l'assemblée. Il constate qu'il s'agit d'un problème éthique par rapport au respect des institutions. Il se dit fortement déçu.

M. Bouhedja indique que les discussions qui ont eu lieu entre le Comité de direction et les Syndics des quatre communes ont permis de renforcer l'adhésion au projet. Il demande à l'assemblée de continuer à faire confiance au CODIR, dont la réponse reflète la réalité du terrain.

M. Daniel Busch demande jusqu'à quand vont rester les containers des classes à Morrens. M. Lehnerr lui répond qu'ils ne seront plus utilisés d'ici la rentrée 2025. Toutefois, ils resteront en place en cas de retard dans la rénovation du collège de la Marionnaz.

11. Dates des prochaines séances du Conseil intercommunal

Les prochaines séances auront lieu les :

- Mardi 25 mars 2025 à 20h00
- Mardi 3 juin 2025 à 20h00
- Mardi 30 septembre 2025 à 20h00
- Mardi 9 décembre 2025 à 20h00

La séance est levée à 20h50



BRETIGNY



CUGY

ASICE



FROIDEVILLE



MORRENS

Association Scolaire Intercommunale de Cugy et environs

CONSEIL INTERCOMMUNAL

La Présidente :

Mme S. Hulaas

La secrétaire :

M. .Russi

Annexes :

- Liste des présences
- Informations du CODIR
- Rapports de la COGEST et de la commission Ad Hoc